

17/06/2022

09/06/2022

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la Commune de COMPS sur ARTUBY

2022 - 061

N° de la délibération 2022_45	Nombre de membres		
	Afférents au Conseil Municipal	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
	11	9	9

L'an deux mille vingt-deux et le 17 juin à 17h00,

le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,

Sous la présidence de M. Alain BARALE

Présents : MM. BAIN Chantal - BIGHETTI de FLOGNY Charles - CAMOIN Yves — GRANDAZZI Sandrine - LAUGIER Lucette – GAYMARD Marie-José - LUCAS Aurore et TROIN François

Secrétaire de séance : LUCAS Aurore

Objet : BAIL de LA POSTE : Résiliation du bail du 01/10/2018 et Nouveau Bail

Monsieur le Maire informe l'assemblée que suite à la transformation du bureau de La Poste en Agence Postale Communale et Maison France services, il y a lieu de résilier le bail en date du 01/10/2018 et de refaire un nouveau bail pour les locaux du courrier et du DAB.

Monsieur le Maire donne lecture du nouveau bail

**Après en avoir délibéré,
le Conseil Municipal, à l'unanimité, DECIDE :**

- **DE RESILIER** le bail du 01/10/2018
- **D'ACCEPTER** les termes du nouveau bail, à compter du 01/07/2022
- **D'AUTORISER** le Maire à signer toutes les pièces concernant la résiliation de l'ancien bail et du nouveau bail.

Fait et délibéré à Comps/Artuby les jour, mois et an susdits.

Pour copie certifiée conforme à l'original.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous-Préfecture

le: 23 JUIN 2022

et publication le: 23 JUIN 2022

Le Maire
A. BARALE

Le Maire
A. BARALE

